

# L'Enlèvement d'Europe : note sur l'oubli d'un cas d'europhobie : Pie XI (1922-1939)

Autor(en): **Bouthillon, Fabrice**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Religions- und Kulturgeschichte =  
Revue suisse d'histoire religieuse et culturelle = Rivista svizzera di  
storia religiosa e culturale**

Band (Jahr): **100 (2006)**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-130392>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# L'Enlèvement d'Europe. Note sur l'oubli d'un cas d'europhobie: Pie XI (1922–1939)

Fabrice Bouthillon

«*J'ai été la dernière chance de l'Europe*».  
(Adolf Hitler, in *Le Testament politique de Hitler*.  
Notes recueillies par Martin Bormann,  
Paris 1959; note XVII; 26 février 1945; p. 139).

D'Europe, la seule chose qui soit à peu près claire est qu'elle a été enlevée<sup>1</sup>. Comme Pie XI, parce qu'il s'appelait Ratti, a pris pour devise *Raptim transit*, «il passe en enlevant», cela suffit à fonder la légitimité d'une enquête sur les responsabilités qui ont pu être les siennes dans ce rapt. Et de fait, dès qu'on l'ouvre, il s'avère que du thème européen il ne parle soit jamais, soit jamais en bien. Or que la papauté soit favorable à l'unité européenne, et même qu'elle l'ait toujours été, c'est une opinion qui a longtemps paru aller de soi, si grande a été, après la seconde guerre mondiale, la part prise par la démocratie-chrétienne dans l'édification de l'actuel échafaudage européen. Il aura fallu, tout récemment, l'échec des catholiques à faire inscrire dans le projet de constitution européenne une référence explicite aux racines chrétiennes du continent, pour qu'on commence à s'aviser que les choses n'étaient pas nécessairement aussi simples, et que le rapport de l'Eglise et de l'Europe pouvait également être conflictuel. Cette situation n'aurait peut-être pas paru à ce point nouvelle, si on avait gardé meilleure mémoire de ce que fut, entre les deux guerres mondiales, à une époque où différents projets d'unité européenne commencèrent à se préciser, l'attitude face à eux du pape Ratti.

La première trace de ce qu'elle a été est toute négative, car c'est la quasi absence de la thématique européiste, et même tout simplement européenne, dans ses propos et ses écrits. De ses trois encycliques les plus célèbres, *Quadragesimo Anno*<sup>2</sup> n'utilise le terme d'Europe qu'une fois, *Divini Redemptoris*<sup>3</sup> et *Mit brennender Sorge*<sup>4</sup>, pas du tout. Dans l'ensemble des textes qui subsistent de lui, il reste

<sup>1</sup> Voyez l'article «Europe» du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, sous la direction de Ch. D'Aremberg et Edm. Saglio, Paris; Hachette; s.d.; tome II; pp. 862–865, par Ch. Hild.

<sup>2</sup> Voyez le texte in *Actes de Sa Sainteté Pie XI*; Paris; La Bonne Presse; dix-huit volumes, 1927–1945. Les renvois à cette édition se feront désormais sous la référence «B.P.», suivie de l'indication du tome et de la page.

<sup>3</sup> Texte in B.P. VII, pp. 89–176.

<sup>4</sup> Texte in B.P. XVI, pp. 7–53.

beaucoup plus rare que les allusions au «monde», à «toutes les nations»<sup>5</sup>, à «l'univers», catholique ou non<sup>6</sup>, au «genre humain»<sup>7</sup>, à «l'humanité»<sup>8</sup>, et même à «la pauvre humanité»<sup>9</sup>. Quand on le trouve, c'est à la manière dont le prince de Metternich disait de l'Italie qu'elle n'était qu'une expression géographique; l'usage en est purement descriptif, dépourvu de toute connotation politique ou religieuse, et guidé par le seul désir de distinguer, pour la clarté du propos, cette région du monde de telle ou telle autre<sup>10</sup>: si bien qu'on a d'abord l'impression qu'en la personne du moins de Pie XI, l'Europe, pour le Saint-Siège, est quelque chose comme un non-objet.

Il n'y a là, en fait, rien qui soit dû au hasard, ou à une singularité de ce pape. L'absence de l'Europe chez lui tient sans doute assez largement à ce que la dimension européenne présente d'intrinsèquement inadapté à la papauté. Le pape est évêque de Rome; or Rome est soit *Urbs*, soit *Orbs*: elle unit le local à l'universel, parce qu'elle fut la première des nations barbares qui se mît à l'école de la raison grecque, et donc aussi la première qui ait fait de son pouvoir, originellement tout local, un pouvoir universel, en droit si non absolument en fait, parce que rationnel. Entre la Ville et le monde, l'Europe est un niveau intermédiaire que l'Empire a toujours dépassé, sans jamais d'ailleurs l'avoir inclus intégralement. Même l'Occident, qui fut de ses subdivisions durables celle qui s'en rapprocha le plus, et qui a du reste fourni au pape son titre patriarcal, ne s'y est jamais réduit: en plus de l'Europe de l'Ouest, il englobait le Maghreb, terme qui, en arabe, traduit d'ailleurs exactement ce vocable. Puis quand, à l'époque de la tétrarchie, il s'est fugacement dessiné, avec les Espagnes, les Gaules, les Germanies, la Bretagne et l'Italie, une circonscription dans l'Empire qui a ressemblé d'assez près à une Union de l'Europe Occidentale, et qui fut du reste gouvernée d'une ville aussi proche de Bruxelles, de Luxembourg et de Strasbourg que peut l'être Trêves, Rome n'était déjà plus dans Rome, et rien n'en a subsisté dans la titulature pontificale: le pape est évêque de Rome, primat d'Italie, patriarche d'Occident; d'Europe, nulle mention.

La qualité de successeur de Pierre fonctionne de la même manière. Pierre et les Douze, disent sans trêve les Évangiles et les Actes: Pierre est soit lui-même, soit la tête du collège apostolique, c'est-à-dire de toute l'Église; là aussi, on passe du local à l'universel sans médiation aucune. Sous ce rapport également, l'Europe fait figure de mauvais compromis entre l'un et l'autre, à tout coup trop grande ou trop petite pour l'exercice de la fonction pétrinienne.

<sup>5</sup> Voyez par exemple l'allocution consistoriale du 13 mars 1933, B.P. IX, pp. 92–121, en particulier p. 106.

<sup>6</sup> Voyez par exemple le *motu proprio Orbem catholicum* du 29 juin 1929 sur l'organisation dans le monde catholique de l'enseignement de la doctrine chrétienne; B.P. I, pp. 270–274.

<sup>7</sup> Voyez par exemple l'encyclique *Quas primas* du 11 décembre 1925 sur l'institution d'une fête du Christ-Roi, B.P. III; pp. 63–93, en particulier p. 76.

<sup>8</sup> Voyez *Quadragesimo Anno*; op. cit.; loc. cit.; p. 99.

<sup>9</sup> Voyez la lettre à Mgr Signori, le 7 avril 1922; B.P. I, pp. 36–37.

<sup>10</sup> Voyez l'encyclique *Ubi arcano* du 23 décembre 1922, B.P. I, pp. 136–178, p. 142; *Quadragesimo Anno*; op. cit.; loc. cit.; p. 99; ou le discours du 27 août 1935 aux infirmières catholiques, B.P. XIII, pp. 132–143, p. 141.

Mais il est une autre façon de comprendre aussi cette absence. Dans *Le Nomos de la Terre*, Carl Schmitt explique qu'au moment des Grandes Découvertes, les Européens convinrent que leur continent resterait tenu pour le monde proprement dit, tandis que les nouveaux espaces qui s'ouvraient à eux seraient considérés comme un chaos, une *res nullius*, vouée à la colonisation par celles des Puissances de l'Europe qui auraient les moyens d'y aborder pour commencer, de s'y maintenir ensuite, et où le droit ne naîtrait donc que de la force. La délimitation des deux domaines fut d'emblée extrêmement précise, au moyen des «lignes d'amitié» qui furent tracées sur les mappemondes, après définition dans les articles *ad hoc* de traités passés entre les souverains européens: d'un côté de la ligne, le droit des gens, de l'autre, la politique de la canonnière<sup>11</sup>. Ainsi le *jus publicum europaeum* s'équipare au droit international; les puissances européennes sont «les Puissances», absolument; et si donc l'Europe en un sens disparaît, c'est pour s'annexer le monde.

L'histoire rapporte que la toute première ligne d'amitié, celle qui régla en 1494 les relations ultramarines du Portugal et de l'Espagne, fut tracée par un pape, Alexandre VI Borgia<sup>12</sup>. Ce fait n'était pas contingent, car, en un certain sens, cette réduction du monde à l'Europe, à l'issue du Moyen-Age, fut l'une des conséquences du provincialisme dans lequel s'était enfermée la Chrétienté latine après sa rupture avec l'Orient chrétien, et qui l'avait amenée à se proclamer catholique, c'est-à-dire universelle, égale au monde entier, par une évolution d'ailleurs strictement parallèle, quoique opérée en sens inverse, à celle qui avait conduit les Grecs, puis les Russes, à considérer que l'Orthodoxie se limitait à eux<sup>13</sup>.

Et, bien sûr, le statut ambigu de l'Europe dans les propos comme dans l'action de Pie XI est une séquelle de cet état de fait. Cette conception du droit des gens s'est en effet maintenue jusqu'à la première guerre mondiale, avant laquelle les Européens ont toujours témoigné d'une extrême réticence à traiter sur un pied d'égalité quelque Etat à eux étranger que ce fût, même aussi considérable que la Sublime Porte ou que l'Empire chinois. Si on laisse de côté le cas tardif du Japon, qui, du reste, en 1905 encore, fut toujours regardé de très haut tant par ses adversaires russes que par le médiateur américain, lors de la négociation du traité de Portsmouth<sup>14</sup>, la seule exception qui fut faite à cette exclusive le fut au bénéfice des Etats-Unis: or c'était là une Europe en indivision. Le pontificat de Pie XI est certes postérieur au premier conflit mondial, mais il s'inscrit entièrement dans l'entre-deux-guerres, c'est-à-dire dans l'ultime sursis que l'isolationnisme américain, la mise à l'écart de l'Union soviétique, et l'apogée des empires colo-

<sup>11</sup> Voyez Carl Schmitt, *Le Nomos de la Terre dans le droit des gens du jus publicum europaeum*; Paris; P.U.F.; «Léviathan»; 2001. Sur Carl Schmitt comme «juriste de la Couronne du III<sup>e</sup> Reich», voyez Ernst Jünger, *Second Journal parisien*; entrée du 14 décembre 1943; Paris; Le Livre de Poche; «Biblio»; 1984; pp. 211–212.

<sup>12</sup> Bulle *Inter caetera divinae* du 4 mai 1494. Voyez C. Schmitt, op. cit.; p. 90.

<sup>13</sup> Voyez Olivier Clément, *Rome autrement. Un orthodoxe face à la papauté*; Paris; Desclée De Brouwer; 1997; et Serge Boulgakov, *Sous les Remparts de Chersonèse*; Genève; Ad Solem, 1999.

<sup>14</sup> Voyez les *Mémoires* du comte Witte, Paris; Plon; 1921; chapitre VI, «La paix de Portsmouth», pp. 116–157; particulièrement p. 141.

niaux, ménagèrent au *jus publicum europaeum*. Et voilà pourquoi sur l'Europe, Pie XI est muet. Il en parle si peu parce qu'il n'en sort jamais. Elle est son monde, elle est le monde, au point qu'il unissait volontiers dans le même souffle «la tranquillité de l'Europe et le salut du monde»<sup>15</sup>.

C'est ce qui explique que, d'absente, l'Europe devienne chez lui quasi omni-présente dès qu'on examine ce qui fut la dimension la plus spectaculaire de son pontificat, à savoir son œuvre concordataire. Pie XI a conclu des concordats avec la Lettonie, la Bavière, la Pologne, la Roumanie, la Lithuanie, l'Italie, la Prusse, le Pays de Bade, l'Autriche, l'Allemagne, la Yougoslavie, à quoi il faut ajouter les deux *modus vivendi* avec la Tchécoslovaquie et l'Equateur<sup>16</sup>, et encore le crypto-concordat avec la France<sup>17</sup>. La dimension européenne de cette activité diplomatique est indéniable, puisque, de toutes ces conventions, une seule a été passée avec un Etat d'un autre continent, alors que l'ensemble des autres a fini par recouvrir *grosso modo* toute l'étendue du nôtre. Ce serait même l'Europe de l'Atlantique à l'Oural, *stricto sensu*, vu que, si la diplomatie pontificale n'est jamais parvenue sous Pie XI à prendre vraiment pied ni en Grande-Bretagne, ni en Scandinavie, ni aux Etats-Unis, en sens inverse, elle est allée assez loin dans les négociations qu'elle avait engagées avec les Soviétiques afin d'arriver avec eux à un accord du même genre<sup>18</sup>. Il est donc incontestable qu'il y a eu chez lui un projet européen, et que ce fut celui d'une Europe consalviste.

Car la politique concordataire qu'il a déployée à l'échelle de l'Europe suit un modèle très précis, qu'il n'est pas injuste de placer sous le patronage de l'illustre signataire du concordat de 1801 avec Napoléon Bonaparte. Elle repose sur l'idée que, dans l'ébranlement provoquée par la première guerre mondiale, les Puissances vont avoir besoin de l'Eglise, parce que cet effondrement est la conséquence logique de l'abandon de la foi par le monde européen. Si on ne croit plus en Dieu, de proche en proche on doit finir par remettre en cause toute autorité; l'apostasie mène donc au désordre universel, dont la dernière manifestation a été le conflit mondial. Le retour à la stabilité de l'Europe et du monde passe en conséquence par un retour à la religion, et c'est pourquoi l'Eglise peut proposer un marché aux Puissances: si celles-ci veulent son soutien, il faut aussi qu'elles lui accordent le leur, qu'elles permettent que s'opère une reconquête chrétienne de la société<sup>19</sup> – celle dont les contours furent précisés par Pie XI en 1931 dans *Quadragesimo Anno*.

<sup>15</sup> Voyez par exemple le chirographe *Quando nel Principio* du 24 juin 1923 au cardinal Gasparri, *La Documentation catholique*, tome X, n° 207, 21-28 juillet 1923; col. 67-69.

<sup>16</sup> Voyez A. Mercati, *Raccolta di Concordati su Materie ecclesiastiche tra la Santa Sede e le Autorità civili*; Cité du Vatican; Librairie Editrice Vaticane; 1954.

<sup>17</sup> Voyez Jean Vavasseur-Desperriers, *Charles Jonnart. Recherches sur une personnalité politique de la troisième République*; Lille; Université de Lille III; 1983-1984; thèse dactylographiée.

<sup>18</sup> Voyez Antoine Wenger, *Rome et Moscou 1900-1950*; Paris; Desclée De Brouwer; 1987.

<sup>19</sup> Voyez, entre autres, *Ubi arcano*, op. cit., loc. cit.; et l'encyclique *Caritate Christi compulsi* du 3 mai 1932 sur les prières et expiations à offrir au Sacré-Cœur de Jésus dans les épreuves présentes du genre humain, B.P. VIII, pp. 33-61, en particulier p. 45 («La croyance en Dieu

Reconquête: car l'abandon de la foi, l'apostasie ou l'infidélité dont parle Pie XI ne sont pas seulement pour lui une manière de dire la dimension pécheresse de l'homme, et donc par là des réalités permanentes; elles sont, tout au contraire, historiquement situées. En elles, il vise le mouvement dans lequel la Révolution a prolongé la Réforme<sup>20</sup>, et qui, pour prendre des dates symboliques, a abouti, entre 1517 et 1789, à ruiner le régime d'investiture du politique par le théologique que résumait la cérémonie du sacre, et sur lequel avait vécu tout le Moyen-Age. Comme ces deux dates encadrent la période qu'on appelle classiquement les Temps Modernes, le mouvement d'émancipation par rapport à l'Eglise dont elles marquent les termes est proprement la modernité. Pour le dire avec un mot de Jacques Maritain, Pie XI est donc un antimoderne<sup>21</sup>, et la nostalgie du Moyen-Age qu'il exprimait dans *Ubi Arcano* est à cet égard très franche. Ce qu'il veut, c'est un retour à ce régime médiéval de tutelle du théologique sur le politique qui fut permis en Europe occidentale, à la suite de l'écroulement du pouvoir impérial en Occident, par la substitution de l'Eglise à l'Empire comme source unique de légitimité<sup>22</sup>, et que, dans la mesure où saint Augustin s'en était fait le principal théoricien dans *La Cité de Dieu*, on peut appeler l'augustinisme politique<sup>23</sup>.

Ebranlé par la Réforme, ce régime avait achevé de s'effondrer lors de la Révolution; c'est pourquoi il est, au fond, absolument logique que l'inspiration essentielle de la politique concordataire de Pie XI soit à chercher dans la tactique que le Saint-Siège avait employée en 1801, lorsque le cardinal Consalvi avait apposé sa signature au bas du concordat avec la France. Quelques années plus tôt, le mouvement émancipateur moderne avait débouché sur une Terreur telle que certains de ses promoteurs, effrayés des dangers prochains dont elle était grosse pour eux-mêmes, avaient jugé que, sans revenir sur une Révolution à laquelle ils devaient d'être devenus quelque chose, il fallait pourtant mettre un terme au processus de radicalisation dans laquelle elle s'était trouvée prise, et, pour cela, parvenir à une entente avec le catholicisme, en sorte que celui-ci cesse de prêter son soutien à la Contre-Révolution, voire l'accorde à leur entreprise de stabilisation. Rome avait alors accepté de faire un bout de chemin avec ces révolutionnaires assagis, et c'est de là qu'était sortie la convention de 1801: l'Eglise abandonnait l'ancienne monarchie à son sort, en échange de la renonciation par l'Etat à toute politique de déchristianisation, et de la possibilité pour elle de se lancer à la reconquête de la société, au moyen de la militance des fidèles.

---

est en effet, sur la terre, le fondement inébranlable de tout ordre social et de toute autorité humaine; tous ceux, donc, qui ne veulent pas de l'anarchie et du terrorisme doivent s'employer énergiquement à empêcher les ennemis de la religion d'atteindre leur but si ouvertement et si fortement proclamé»).

<sup>20</sup> Voyez la lettre apostolique *Meditantibus Nobis* du 3 décembre 1922 au général des jésuites, B.P. I; pp. 116-128.

<sup>21</sup> Voyez Jacques Maritain, *Antimoderne*; Paris; Editions de la Revue des Jeunes; s.d..

<sup>22</sup> Voyez H. Arendt, «Qu'est-ce que l'Autorité?»; in *La Crise de la culture*; Paris; Gallimard; «Folio-Idees»; 1990; pp. 121-185.

<sup>23</sup> Voyez H-X. Arquillière, *L'Augustinisme politique. Essai sur la formation des théories politiques du Moyen-Age*; Paris; Vrin; 1955.

A l'époque, l'autre politique catholique à l'égard de la Révolution était l'alliance militaire avec la Réaction, dans le style vendéen de la Grande Armée Catholique et Royale. A l'aune de cet intégrisme, qui promeut le retour à l'augustinisme politique à coups de fusil, le consalvisme passerait quasiment pour du libéralisme, alors qu'en fait, l'un et l'autre relèvent du même intransigeantisme<sup>24</sup>. Tous deux refusent résolument l'émancipation du temporel qu'avaient voulue les révolutionnaires; ils ne diffèrent que dans le choix des moyens. Au choc frontal, le consalvisme préfère une méthode plus souple, qui combine l'acceptation de façade des pouvoirs nouveaux issus de la catastrophe à une entreprise de reconquête par le dedans, elle-même favorisée d'emblée par le cuisant aveu d'échec que la signature d'un concordat constituait pour les Modernes. Leur objectif central avait été de substituer, au contrat social chrétien de l'ancien régime, un pacte nouveau qui ne dût plus rien à l'établissement chrétien, et sur lequel toutes les autres associations auraient dû venir se fonder, à commencer par les religieuses, sur le modèle de la Constitution Civile du Clergé. Du moment qu'il leur fallait conclure un accord avec l'Eglise sur un pied d'égalité, ils reconnaissaient leur impuissance sur ce point fondamental.

La politique concordataire de Pie XI sort de la même matrice; elle repose sur l'idée que la situation générale de l'Europe après 1918 est exactement celle de la France après 1793. Là aussi, le mouvement émancipateur moderne a abouti à la Terreur, sous les espèces de la première guerre mondiale; là aussi, des Modernes échaudés, auxquels la révolution bolchevique peint sur la muraille la même menace de radicalisation dont la conjuration des Egaux avait effrayé les Thermidoriens, ne demandent pas mieux que de s'entendre avec l'Eglise pour aboutir à une stabilisation. De là, dans toute l'Europe, la relance du consalvisme, dont le souvenir s'était d'autant moins éteint à Rome qu'il avait connu une première grande reprise, moins de trente ans auparavant, avec la politique de Léon XIII. En 1801, le Saint-Siège avait dû consentir la fin de l'appui catholique à la Contre-Révolution pour obtenir la fin de la persécution, mais il avait commencé l'année suivante la réalisation de son projet de reconquête militante, par le rétablissement de la Société de Jésus; en 1890, afin d'aboutir à la suspension de la politique anticléricale des républicains français, il lui avait fallu appeler les fidèles à se rallier à la République, mais l'année d'après avait été celle de *Rerum Novarum*, cet appel par excellence à la militance sociale des catholiques: de même en France, entre 1922 et 1926, Pie XI scelle le nouveau Ralliement en condamnant l'Action française<sup>25</sup>, mais c'est pour mieux placer au centre de sa pastorale le développement de l'Action Catholique.

Et la logique est strictement la même en Italie en 1929. L'abandon de l'Ancien Régime à son sort passe dans ce cas par celui des Etats de l'Eglise, en échange de la reconnaissance de son indépendance que constituait pour celle-ci la création du Vatican; mais, là aussi, derrière la façade de la Conciliation entre

<sup>24</sup> Sur l'intransigeantisme catholique, voyez E. Poulat, *Eglise contre Bourgeoisie. Introduction au devenir du catholicisme actuel*; Tournai; Casterman, 1977.

<sup>25</sup> Voyez Jacques Prévotat, *Les Catholiques et l'Action française. Histoire d'une condamnation 1899-1939*; Paris; 2001.

les deux pouvoirs, les dispositions du concordat du Latran qui protègent l'Action catholique sont conçues par les diplomates pontificaux pour permettre une reconquête chrétienne de la société.

La cohérence de ce projet explique l'hostilité dont le Saint-Siège fit preuve, sous le pontificat de Pie XI, envers la tentative de réorganisation de l'Europe libérale que fut la S.D.N., tentative que les atlantes du présent échafaudage européen tiennent à assez juste titre pour un premier essai de la leur. Certes, la Cour de Rome put donner certaines marques de faveur à l'esprit de Locarno<sup>26</sup>, qu'elle préférait quand même à l'exaspération des revanchismes; mais cela ne saurait faire oublier, ni la dimension foncièrement antilibérale du consalvisme en général, ni celle que revêtirent plus spécialement les deux concordats avec l'Italie et avec l'Allemagne. Dans ces deux cas, le Saint-Siège sacrifia les partis catholiques qui avaient jusqu'alors défendu les intérêts de l'Eglise dans les deux pays en cause, le Parti Populaire et le Centre catholique. C'était, clairement, couper la branche du mouvement catholique la plus en consonance avec la démocratie libérale, et il n'y avait là rien que d'assez conforme à la remarque acide que Pie XI s'était permise, dès son encyclique liminaire, à propos de la S.D.N., comme fort inférieure à ce que la Chrétienté du Moyen-Age avait réalisé dans le genre<sup>27</sup>.

Novalis déjà avait posé les deux termes dans un rapport sinon antithétique, du moins équivoque, dans son opuscule de 1799 sur *La Chrétienté ou l'Europe*<sup>28</sup>. Il n'est pas douteux que cette antinomie de l'Europe et de la Chrétienté ne soit la clef de la capacité catholique à se désinvestir de l'unité européenne, voire à s'y opposer, dès lors que celle-ci prend des allures trop exclusivement libérales; et c'est en ce sens que l'accueil équivoque réservé par l'Eglise à la Constitution giscardienne pouvait se trouver un précédent chez Pie XI.

Il reste que, non moins que l'Europe libérale telle que la symbolisait la S.D.N., l'Europe consalviste de Pie XI a abouti à un échec flagrant, au bout duquel il a trouvé face à lui un autre projet européen qui, pour être différent du premier, ne lui en était pas plus sympathique pour cela.

A vrai dire, le consalvisme souffrait d'une tare originelle. Il vise à rétablir l'augustinisme politique; or le régime augustinien n'avait nullement été créé par la volonté d'un pape, ni, du reste, de personne d'autre. Il avait résulté d'un état de fait, que saint Augustin avait seulement constaté, et qui était que, dans l'éroulement du monde antique, l'Eglise seule était restée debout. La situation qui prévalait après 1789 était toute différente, et c'était une faiblesse, pour toute poli-

<sup>26</sup> Sur les encouragements pontificaux au congrès de Bierville, voyez *Les Cahiers du Cardinal Baudrillart, 13 avril 1925–25 décembre 1928*; Paris; Le Cerf; 2002; entrée du 2 septembre 1926, p. 455; sur le discours du nonce Maglione en faveur de l'esprit de Locarno le 1<sup>er</sup> janvier 1927, voyez le texte in *La Documentation catholique*, tome XVII, 1927, col. 67–68, et les commentaires de Mgr Baudrillart, op. cit., entrées des 2, 3, et 4 janvier 1927, pp. 563–565; sur le rôle du Père Arnou S.J. au B.I.T. de Genève auprès d'Albert Thomas, voyez l'entrée du 12 novembre 1927, p. 802, et la note 238.

<sup>27</sup> Voyez *Ubi arcano*, op. cit.; loc. cit.; p. 161.

<sup>28</sup> Voyez Novalis, *Petits Ecrits*; Paris; Aubier-Montaigne; 1947.

tique qui prétendait agir sur elle, que de ne pas s'en apercevoir. En 410, seul l'établissement catholique avait échappé au désastre; en 1789, il en participe à plein. L'Eglise est l'un des blocs épars de l'édifice qui vient de crouler, et elle trouve donc autour d'elle de nombreux concurrents dans la lutte pour présider à son relèvement, alors que rien n'indique, bien au contraire, qu'elle soit la clef de voûte la plus indiquée pour ce faire, puisqu'elle avait été impuissante à empêcher la chute de la construction où elle tenait cette place.

D'autre part, l'augustinisme politique n'était jamais allé sans une certaine équivoque théologique, dans la mesure où, dès que la hiérarchie catholique était devenue un étai de l'ordre social, il avait bien fallu qu'elle se mette à prêcher le dieu vengeur et rémunérateur, seul équivalent divin du gendarme. Or ce dieu est celui de Platon, bien plus que celui de Jésus-Christ; il est né avec le mythe d'Er, au livre X de *La République*<sup>29</sup>, nullement dans l'Évangile; si bien que le régime de Chrétienté avait abouti à ce paradoxe de faire annoncer par l'Eglise le dieu des philosophes, le dieu de la République. On pouvait tout de même se demander si la meilleure façon de revenir sur les conséquences de la Révolution était bien de recommencer.

Mais le concordat de 1801 était lourd d'autres ambiguïtés. D'abord, à la différence de tous les précédents, dans lesquels les souverains temporels se reconnaissaient toujours les fils respectueux de l'Eglise, ce contrat avait été passé par les deux signataires sur un pied d'égalité: comment mieux signifier que, jusqu'à un certain point, il s'inscrivait dans la démarche contractualiste qui avait justement été celle des révolutionnaires, et qui revenait à dire que, le contrat social antérieur étant déclaré dissout, ses anciennes parties prenantes allaient en négocier un nouveau? Or toute l'histoire de la Révolution était là pour montrer que cette façon de faire devait aboutir à un échec, qui était inévitable tout bonnement parce que l'homme ne dispose pas du pouvoir constituant: étant donné qu'il n'est point d'homme hors du langage, et que le langage est un contrat qui préexiste toujours à l'emploi que les locuteurs en font, l'idée même d'un homme hors de tout contrat, et qui pourrait s'en donner un, est une contradiction dans les termes<sup>30</sup>. Mais si cette contradiction avait suffi à conduire les Constituants à l'impasse, elle devait aussi suffire à y mener les signataires du concordat.

D'autre part et enfin, puisqu'un pareil traité pose l'Etat face à l'Eglise, il en découle que, dans l'économie du consalvisme, le christianisme est clairement d'un côté: en vertu de quoi, il faut bien que ce qui siège de l'autre relève de l'antichristianisme. Par nécessité logique, le partenaire est aussi un adversaire. Tout concordat sur le mode de 1801 favorise donc, au moins autant qu'il ne l'entrave, le développement d'une hostilité au christianisme, qui est liée au cynisme avec lequel les pouvoirs d'Etat acceptent, à seule fin de l'utiliser pour mieux gouver-

<sup>29</sup> Voyez *La République*, X, 614 b – 621 d; et le commentaire qu'en donne Arendt dans «Qu'est-ce que l'Autorité?»; op. cit.; loc. cit.; section V; pp. 168–178.

<sup>30</sup> Voyez Bonald, *Recherches philosophiques sur les premiers objets des connaissances morales*; in *Œuvres complètes*; Paris; Migne; 1859; tome III; spécialement col. 48 et chapitre II, «De l'Origine du langage», col. 61–122.

ner leur monde, de remettre sur le marché une religion à laquelle eux-mêmes n'adhèrent plus, sans s'interdire d'ailleurs pour cela de travailler à pouvoir s'en passer un jour, quand ils auront suffisamment diffusé dans leur peuple les lumières de leur propre idéologie.

Ces risques dont le consalvisme était gros s'étaient vérifiés dès le premier essai que la Curie en avait tenté. Le bonapartisme est essentiellement un centrisme; il unit appel plébiscitaire au peuple et autoritarisme, et il veut donc, par là, opérer à son profit la réconciliation des valeurs universelles de la Gauche et des valeurs locales de la Droite, que la Révolution avait séparées. La politique de Bonaparte annonçait de la sorte la caractéristique qui fut après lui aussi bien au cœur du nazisme qu'à celui du stalinisme, le premier unissant une référence nationale, issue de la Droite, à une référence socialiste venue de la Gauche; le second prétendant réaliser le socialisme en un seul pays. Pour autant, parce que ces deux dimensions du local et de l'universel forment le tout de l'homme, que son corps situe localement, mais que sa raison ouvre sur l'universel, la volonté bonapartiste de les réunifier participait toujours de l'ambition de refonder l'humanité qui avait été celle des Constituants. Or fonder l'homme, c'est l'œuvre de Dieu, et voilà pourquoi pareil projet, qu'il fût libéral (c'est-à-dire révolutionnaire en son principe), ou centriste, sur le mode totalitaire comme sur le mode bonapartiste, était dans son tréfonds incompatible avec le christianisme. L'histoire ecclésiastique du premier Empire est là-dessus fort éloquente: le signataire laïc du concordat finit par s'en prendre de front à l'Eglise, au point d'en arriver à déporter le signataire papal du fameux contrat. Sous Pie XI, les mécomptes du consalvisme furent exactement les mêmes. A peine ratifiés les accords du Latran et le *Reichskonkordat*, le Saint-Siège dut s'apercevoir qu'en guise de rechristianisation de la société, il était aux prises avec une entreprise totalitaire qui non seulement, ne demandait rien au christianisme, mais encore, ne désespérait pas d'en venir à bout. Les concordats que signent Mussolini et Hitler ne sont, de leur point de vue, qu'un moyen de circonvenir l'Eglise, pour mieux en avancer à petit bruit la ruine; quant aux autres, ce fut le destin de tous les Etats qui les avaient souscrits que de finir sous la botte du nazisme: Autriche, Tchécoslovaquie, Pologne, France, Roumanie, Yougoslavie, Lithuanie, Lettonie, il n'y eut encore une fois, par un effet ultime, sans doute, de la désormais renversée ligne d'amitié, que l'Equateur pour faire exception.

Le bilan s'établissait donc à une déroute totale de l'Europe consalviste, tandis que commençaient à se préciser les contours d'un autre projet pour le continent, qui pouvait se réclamer d'une assez forte logique. Parce que l'Europe est un compromis entre le local et l'universel, il est assez naturel qu'elle apparaisse comme une dimension idéale à des centrismes qui, sur un autre plan, tentent eux aussi d'opérer le même arbitrage entre l'un et l'autre. De là ce que Napoléon appelait son système continental, comme la réduction de l'Europe par Hitler en espace vital du Reich grand-allemand<sup>31</sup>. La tentative nazie n'acheva certes de se

<sup>31</sup> Sur la mise en musique juridique de la chose, en particulier par Carl Schmitt, voyez Franz Neumann, *Béhémoth. Structure et pratique du national-socialisme 1933-1944*, Paris; Payot,

dessiner qu'après la mort de Pie XI, mais dès la guerre d'Ethiopie, le fascisme avait fait vibrer la corde européenne pour justifier ses entreprises; et, avec le déclenchement de celle d'Espagne, il recommença tout un bourrage de crâne sur le thème de la défense de l'Occident. Cela préparait de longue main la présentation de l'opération Barberousse comme une Croisade européenne contre le bolchevisme<sup>32</sup>.

Or Pie XI ne s'est pas opposé moins fermement à ce projet d'Europe-là qu'à celui d'Europe libérale. C'est clair dès la double encyclique de 1937. Certes, bien des thèmes de *Divini Redemptoris* sont directement repris de *Quadragesimo Anno*, toutefois la perspective du texte est essentiellement modifiée par son association avec *Mit brennender Sorge*. La simultanéité de leur publication proclame, d'emblée, que le stalinisme et le nazisme participent de la même réalité, ce qui fait que le catholicisme peut réclamer une place aux origines de la théorie des totalitarismes; mais il faut encore ajouter que des deux documents, le plus important aux yeux de Pie XI est fort probablement celui qui traite de l'Allemagne: il a publié *Divini Redemptoris* largement pour interdire à la propagande de Goebbels de prétendre, au vu de *Mit brennender Sorge*, que l'Eglise faisait cause commune avec le communisme, et il n'avait, sur la fin de sa vie, plus la moindre hésitation à définir Hitler, et non Staline, comme «le plus grand ennemi du Christ et de l'Eglise dans les Temps Modernes»<sup>33</sup>.

La chose est d'autant plus notable qu'en matière d'antibolchevisme, Pie XI avait tout un passé. Son encyclique de 1932, *Caritate Christi compulsi*, avait explicitement appelé à une union mondiale contre le communisme, et même *Mit brennender Sorge* n'est pas encore totalement étrangère à cette ambiance, puisqu'on y trouve, sur la fin, le vœu que vienne le jour «où le peuple allemand tout entier, même avec ses membres aujourd'hui fourvoyés, revenant à la religion, et, dans une foi purifiée par la souffrance, ployant de nouveau le genou devant le Roi des temps et de l'éternité, se dispos[e] enfin, dans la lutte contre ceux qui nient Dieu et ruinent l'Occident chrétien, à reprendre, en harmonie avec tous les hommes de bonne volonté de tous les peuples, la mission que les plans de l'Eternel lui ont assignée»<sup>34</sup>. Il n'est que plus remarquable que le dernier Pie XI se soit livré à une démolition systématique de tous les éléments de la propagande antibolchevique sur laquelle comptait le nazisme pour embrigader les catholiques.

Il a commencé par s'opposer à la présentation de l'entreprise antibolchevique de Mussolini et de Hitler comme une croisade, et d'abord en se gardant bien d'accorder ce label au soulèvement franquiste, qui, fomenté par des catholiques espagnols, avait pourtant tout pour l'obtenir. Il a suffi au Saint-Siège que Franco soit ouvertement soutenu par Berlin, pour lui faire attendre des mois la recon-

---

1987; première partie, chapitre V, «Le *Grossdeutsche Reich*»; section 4, «Le nouveau droit international»; pp. 151–170.

<sup>32</sup> Voyez Bernard Bruneteau, *L'Europe nouvelle de Hitler. Une illusion des intellectuels de Vichy*; Monaco; Editions du Rocher; «Démocratie ou totalitarisme»; 2003.

<sup>33</sup> Voyez le télégramme n°38 du comte Pignatti, ambassadeur d'Italie près le Saint-siège, au comte Ciano, le 7 avril 1938; archives du ministère italien des Affaires Etrangères, série *Affari politici*; sous-série *Affari politici 1931–1945, Santa Sede*; carton 39.

<sup>34</sup> Voyez *Mit brennender Sorge*, op. cit.; loc. cit.; pp. 51–52.

naissance diplomatique qu'il avait escomptée d'emblée<sup>35</sup>. Encore le pape a-t-il frappé plus directement au cœur des espoirs que le nazisme pouvait nourrir de détourner à son profit l'idéologie croisée, quand, après la venue de Hitler à Rome, en mai 1938, il a qualifié publiquement la croix gammée de croix ennemie de la croix du Christ<sup>36</sup>. Car dès lors, point de croisade sous ce symbole pour les catholiques, évidemment.

Mais à certains égards, point d'Europe non plus. Plus Pie XI a avancé dans son pontificat, plus consciemment il a refusé de reconnaître aux peuples européens et à leur civilisation la moindre supériorité par rapport à ceux des autres continents. Cette évolution s'est enracinée dans la dimension missionnaire de sa charge<sup>37</sup>. Dès les débuts de son règne, il présentait volontiers l'expansion que le catholicisme avait connue outre-mer à partir des Grandes Découvertes comme une compensation providentielle aux défections que le mouvement émancipateur moderne lui avait fait subir sur le vieux continent<sup>38</sup>: cette vision des choses pouvait être classique, elle n'en emportait pas moins l'expression d'une certaine déception envers l'Europe. Naturellement ce sentiment décupla, lorsque l'échec de son entreprise de reconquête y devint patent, et que le thème européen commença à devenir l'un des préférés de la propagande allemande. Un an avant sa mort, sous l'impression de la catastrophe que l'Eglise romaine venait de subir avec l'*Anschluss*, Pie XI déclarait aux membres du conseil supérieur de la Propagation de la Foi qu'il n'avait «pas besoin de leur dire [...] les jours douloureux que traverse, depuis quelque temps, le Père de la grande famille catholique, en voyant et en méditant ce qui se passe au sein de ces antiques chrétientés du vieux monde, en Europe, dans les régions qui lui sont les plus voisines. Vraiment, il y a de quoi faire pleurer. Le Pape était plus ou moins préparé à beaucoup d'épreuves douloureuses, mais pas à celles qui se sont produites successivement et dans une telle mesure. Pourtant, il n'a pas assez de paroles pour remercier le Seigneur de lui avoir procuré [...] cette grande consolation, comme pour obliger son cœur et ses yeux à se détourner un moment d'un spectacle désolant et à jouir de la vue des

<sup>35</sup> Voyez Guy Hermet, *les Catholiques dans l'Espagne franquiste*; Paris; P.F.N.S.P.; deux volumes; 1980 et 1981, et «Pie XI, la République espagnole et la guerre d'Espagne», in *Achille Ratti Pape Pie XI*; Rome; Ecole française de Rome; 1996; pp. 499–427; ainsi que la dépêche du comte Pignatti au comte Ciano en date du 6 juin 1937, in *telespresso* 8680 du palais Chigi à l'ambassade d'Italie à Salamanque, le 10 juin 1937, archives du ministère italien des Affaires Etrangères, série *Affari politici*; sous-série *Affari politici 1931–1945, Santa Sede*; carton 35.

<sup>36</sup> Voyez son allocution en réponse aux vœux du sacré-collège, le 24 décembre 1938, dans Don Domenico Bertetto (éd.), *I Discorsi di Pio XI*, Rome, Libreria Editrice Vaticane; trois volumes; 1985; tome III; pp. 869–872.

<sup>37</sup> Voyez l'encyclique *Rerum Ecclesiae* du 28 février 1926 sur le développement des missions, B.P. III, pp. 143–175, en particulier p. 164. («C'est une erreur de considérer les indigènes comme des hommes d'une race inférieure et des êtres d'un esprit borné. Une longue expérience nous enseigne, à l'opposé, que les peuple du lointain Orient ou de l'hémisphère austral ne le cèdent pas toujours aux habitants de nos pays».)

<sup>38</sup> Voyez son homélie pour la messe de la Pentecôte célébrée dans Saint-Pierre de Rome, le 4 juin 1922, à l'occasion du troisième centenaire de la Congrégation de la Propagande, B.P. I; pp. 68–72.

régions si vastes et si éloignées, si belles et si riches de tant de promesses, où germent, croissent, fleurissent et mûrissent les magnifiques moissons des Missions. [...] On dirait que la divine Providence, à laquelle appartient l'avenir, prépare à de grandes choses ces immenses continents. Que seront ces chrétientés dans cinquante, cent, deux cents ans? Quelles compensations auront-elles apportées à tant de défections du vieux monde?»<sup>39</sup>.

Bien avant d'en être arrivé là, il avait déjà, dans son encyclique *Rerum Ecclesiae* de 1926, insisté, à la suite de son prédécesseur Benoît XV, sur la nécessité de former un clergé indigène, et ce, dans l'éventualité de l'accession des colonies à l'indépendance; puis, joignant le geste à la parole, il avait sacré de sa main les six premiers évêques chinois, dans Saint-Pierre de Rome, le 28 octobre de la même année<sup>40</sup>. Rien d'étonnant donc, si, sur la fin de son pontificat, le souci missionnaire, le refus du nationalisme, qui avait été pour lui une autre raison de condamner l'Action française, et l'hostilité au racisme nazi, concourent désormais à la même prise de distance par rapport à l'Europe blanche, aryenne, impérialiste, que le nazisme tendait à ériger en valeur suprême. Il est, à cet égard, particulièrement significatif qu'un de ses discours les plus virulents contre le racisme ait été prononcé, le 28 juillet 1938, devant les élèves africains et asiatiques du séminaire Urbain de la Propagande<sup>41</sup>.

Mais cette inflexion n'était pas non plus sans lien avec sa redécouverte de la dimension juive du christianisme, qui est déjà parfaitement claire dans *Mit brennender Sorge*<sup>42</sup>. L'Europe nazie étant, par définition, exclusivement aryenne, le judaïsme ne pouvait constituer pour elle qu'un corps étranger, qu'il fallait d'autant plus nécessairement envisager de refouler au fond de l'Asie, qu'il était, aux yeux de Hitler, consubstantiellement lié au bolchevisme. Alors quand Pie XI déclare, en septembre 1938, que les chrétiens sont «spirituellement des Sémites»<sup>43</sup>, non seulement cette prise de position perturbe l'argument antibolchevique que le nazisme mettait en avant pour les enrôler dans sa croisade, mais encore, elle constitue une prise de distance par rapport à l'Europe.

Ainsi peut-on dire qu'il s'est prononcé contre l'Europe nationale ou raciale comme il s'était prononcé contre l'Europe libérale. Mais il me semble qu'à certains égards, il a aussi rompu avec l'Europe catholique, telle du moins qu'avait voulu la promouvoir sa diplomatie consalviste. Car *Mit brennender Sorge*, c'est vraiment la ruine du consalvisme, dont tous les éléments constitutifs sont comme l'objet d'un jeu de massacre. Non seulement le pape y reconnaît explicitement que le concordat a été un marché de dupes, qui, de la part de l'Etat allemand, n'a jamais servi qu'à dissimuler la «guerre d'extermination» qu'il entendait dès

<sup>39</sup> Discours aux membres des conseils supérieurs généraux des œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance, le 28 avril 1938; B.P. XVII, pp. 108–112.

<sup>40</sup> Voyez le texte de son homélie pour la circonstance, *Jam finis est*; B.P. III, p. 257–259.

<sup>41</sup> Voyez B.P. XVIII, pp. 19–24.

<sup>42</sup> Voyez *Mit brennender Sorge*, op. cit.; loc. cit.; section «Vraie foi au Christ», pp. 19–20.

<sup>43</sup> Voyez sa déclaration aux dirigeants de la radio catholique belge, le 6 septembre 1938, in *La Documentation catholique*, tome XXIX, (1938), col. 1459–1460.

l'origine livrer au christianisme<sup>44</sup>, mais encore il renonce à y promouvoir aucun projet de société: son unique souci, c'est que les catholiques allemands restent une Eglise, ce pourquoi l'essentiel de son propos est désormais un rappel du kérygme, contre le détournement qu'opéraient les nazis des principaux articles de la foi. L'Action Catholique, enfin, si obsessionnellement vantée depuis 1922 comme la panacée aux maux du monde, l'Action Catholique n'est plus citée qu'une seule fois, et *in extremis* encore bien, au fil de la bénédiction terminale impartie aux divers membres de l'Eglise germanique. C'était en soi tout un symbole: de l'action, domaine éminent de la politique<sup>45</sup>, mais aussi manière d'être qui, depuis sainte Marthe, ne saurait jamais être absolument exempte, aux yeux de la foi, du soupçon d'activisme<sup>46</sup>, l'Eglise de Rome revenait à la contemplation du mystère, et à sa proclamation.

Lorsque la Croisade européenne contre le bolchevisme s'est finalement déclenchée, le 22 juin 1941, la papauté s'est surtout signalée par son silence. Peut-être eût-elle cédé à la tentation de l'approuver plus ouvertement, si, par une opération inverse de celle qui a fait dire que Carl Schmitt avait écrit son œuvre pour aplanir le terrain devant les divisions blindées de la Wehrmacht<sup>47</sup>, Pie XI finissant n'avait au préalable, à la manière dont on déblaie une ruine, lève une hypothèque, enlève une pierre d'achoppement, enlevé Europe. Mais qu'il l'ait fait permet peut-être de mieux comprendre la nature équivoque du souvenir laissé par sa politique. Car, d'un certain point de vue, elle a commencé par connaître après 1945 un été de la Saint-Martin particulièrement impressionnant. Les deux mamelles en avaient été la dimension concordataire et l'appel à la militance; or la République italienne inscrit dans sa Constitution le texte des accords du Latran, la République de Bonn reconnaît la validité du concordat de 1933, et la République française continue de vivre sous le régime du crypto-concordat des années 20, tandis que, parallèlement, commence en Europe la grande période d'une démocratie-chrétienne si influente que les plaisants la surnommèrent le *Vatikform*. Comment, avec un tel dossier, le pape des concordats et de l'Action catholique n'a-t-il jamais été au moins béatifié, il faudrait en donner sa langue au chat, si l'on n'apercevait tout d'abord que les démo-chrétiens avaient probablement gardé une mémoire trop douloureuse des choix qu'il avait opérés à leur détriment en 1929 et 1933 pour aider beaucoup à le pousser sur les autels. Son cas ne pouvait évidemment pas s'arranger après Vatican II, quand l'Action catholique se vida de sa substance, pendant que le gauchisme triomphant jetait le soupçon sur les concordats – le courant antitotalitaire, qui pouvait se trouver en Pie XI un précurseur, n'était pas de taille à y faire équilibre, et il était d'ailleurs lui aussi gêné pour ce faire par le souvenir des pactes avec Mussolini et avec Hitler.

<sup>44</sup> Voyez *Mit brennender Sorge*, introduction, op. cit.; loc. cit.; pp. 7–13.

<sup>45</sup> Voyez H. Arendt, *Condition de l'Homme moderne* (*The Human Condition*); Paris; Agora; 1988; chapitre V, pp. 231–314, «L'action».

<sup>46</sup> Voyez Luc X 38–42.

<sup>47</sup> Voyez l'introduction de Peter Haggemacher au *Nomos de la Terre* de C. Schmitt, op. cit.; p. 13.

Mais le facteur européen peut contribuer lui aussi à expliquer cette solitude posthume, surtout si l'on songe à l'importance qu'il a toujours eue, et qu'il a encore, dans le fond de commerce de la démocratie-chrétienne. Elle est centriste, certes par exclusion des extrêmes, comme la social-démocratie, et non par leur addition, comme le sont les totalitarismes; mais, dans son cas comme dans le leur, ce centrisme fait toujours bon ménage avec l'Europe comme moyen terme entre local et universel. Or la singularité de Pie XI est d'avoir fini par rompre avec les trois grandes formes classiques de la thématique européiste: avec la libérale, dès les années 20; avec la nationaliste ou raciale, à la fin des années 30; mais aussi, du moins si la lecture que je propose de ses derniers actes et en particulier de *Mit brennender Sorge* est exacte, avec la catholique. L'époque étant ce qu'elle est, on conçoit dès lors que son culte soit demeuré affaire de *happy few*.

*L'enlèvement d'Europe. Note sur l'oubli d'un cas d'europhobie: Pie XI (1922–1939)*

La démocratie-chrétienne ayant, après 1945, uni l'héritage de la résistance chrétienne aux totalitarismes, et la participation à l'élévation de l'actuel échafaudage européen, on se conçoit quelquefois un peu vite que le Saint-Siège a lui aussi toujours conjugué ces deux entreprises. Ce n'est pas si clair pour Pie XI: peu tracassé par la thématique européenne au début de son pontificat, son animosité envers le nazisme s'est traduite ensuite par un éloignement pour l'Europe, telle du moins que celui-ci prétendait l'incarner.

*Eine Abfuhr an Europa. Bemerkungen zu einem vergessenen Fall von Europhobie: Pius XI (1922–1939)*

Vor dem Hintergrund dessen, dass die Christdemokratie nach 1945 den «christlichen Widerstand» gegenüber den Totalitarismen und die Teilnahme an der Errichtung der aktuellen europäischen Strukturen verband, geht man zuweilen etwas voreilig davon aus, dass auch der Heilige Stuhl diese beiden Grundhaltungen immer miteinander verbunden hätte. Für Pius XI ist dies nicht so eindeutig: war er zu Beginn seines Pontifikats wenig mit der europäischen Thematik beschäftigt, so übersetzte sich seine Feindschaft gegenüber dem Nationalsozialismus in eine Distanzierung von Europa, zumindest insofern als derselbe vorgab, Europa zu verkörpern.

*A rejection of Europe. Remarks on a forgotten case of Europhobia: Pius XI (1922–1939)*

After 1945, with Christian-Democracy having combined the heritage of the Christian resistance to totalitarian regimes with participation in constructing Europe, it seems possible to jump a little too quickly to the conclusion that the Holy See also always linked these two projects. This is not at all clear in the case of Pius XI, who was little concerned with European issues at the beginning of his pontificate. His animosity towards Nazism resulted later on in his distancing himself from the European project, at least to the extent that Nazism had also claimed to embody Europe.

*Mots clés – Schlüsselbegriffe – Keywords*

Pie XI, construction européenne, totalitarismes, concordats, diplomatie vaticane

*Fabrice Bouthillon*, Maître de conférences en Histoire contemporaine à l'Université de Bretagne occidentale, Brest